AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-7-75 065517

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tél. : 21.04.21

ABONNEMENT ANNUEL ~~30 F~~ 50 F
Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

Bulletin N° 40 - 8 JUILLET 1975

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Dans notre bulletin du 18 Juin, nous envisagions la possibilité d'apparition de taches dans la période du 23 au 29 Juin.

Les petites pluies tombées en toutes régions du 21 au 23 Juin ont entrainé de nouveaux risques d'apparition de taches que l'on peut situer en fin Juin et jusque dans les premiers jours de Juillet. Ceci nous a amené à conseiller une protection soignée des cultures au cours de cette même période de fin Juin, début Juillet en cas de temps perturbé.

En réalité, l'ensemble des cultures a plus ou moins souffert d'une certaine déficience de la pluviométrie jusqu'à ces derniers jours et les risques d'implantation de la maladie ont été généralement tous faibles.

Les dernières pluies qui ont accompagné les orages dans la nuit du 3 au 4 et au cours des journées des 4 et 5 Juillet tout en étant bénéfiques aux cultures là où elles n'ont pas été trop violentes ont créé à nouveau des conditions favorables aux contaminations et peuvent être à l'origine d'une nouvelle sortie de taches du 7 au 10 Juillet. Taches que l'on peut supposer encore rares, du fait d'une virulence assez atténuée du champignon jusqu'à présent.

Il est à noter que jusqu'à ces derniers jours aucune tache bien caractéristique de mildiou n'a été décelée ou observée, tant dans les cultures que sur tas de déchets, sauf cas exceptionnels.

Il serait pourtant prudent d'assurer une protection soignée des cultures en cas de menace de pluies persistantes en s'efforçant autant que possible de réaliser le traitement le plus près possible de la pluie contaminatrice.

Les risques les plus élevés se situent dans les 3 à 6 jours qui suivent une humidité prolongée si de nouveau les conditions climatiques demeurent favorables aux contaminations. De tels risques justifient une intervention chaque fois qu'ils se produisent si l'on désire assurer une protection prolongée de la culture.

LE CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE RESTE OUVERT.

PYRALE DU MAIS

Valable essentiellement pour les régions Sud et Sud Est de la Picardie (Valois par exemple).

On peut considérer que les cultures sont justiciables d'une intervention lorsque le niveau de 1 à 1,5 chenille par plante en moyenne a été observé au cours de l'automne précédent.

Les chenilles de ces papillons peuvent amener un afaiblissement des plantes par la présence des galeries creusées à l'intérieur des tiges, la casse des tiges et la chute d'épis à terre, enfin le développement d'agents pathogènes (Fusarium notamment) qui peuvent causer à leur tour de fortes déprédations.

Dans les zones où le seuil de nuisibilité semble devoir être atteint, une intervention chimique peut s'avérer nécessaire mais seulement sur des plantes bien développées alors que 50 % des panicules mâles sont visibles à l'intérieur du cornet.

Il est admis que l'application d'un insecticide sous forme granulée épandu à ce stade peut donner de bons résultats. On utilisera un produit à base de l'une ou l'autre des matières actives ci-après : - Bacillus thuringiensis, - Chlorpyriphos, - Tetachlorvinphos, - Fenitrothion, - Parathion.

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

Ces insecticides seront utilisés à raison de 25 à 30 kg/ha de produit formulé à 5 % de matière active.

Outre ces méthodes de lutte chimique, il est vivement recommandé de pratiquer après la récolte le broyage et l'enfouissement des tiges.

PUCERONS SUR MAÏS

Diverses espèces de Pucerons sont signalées dans les cultures de maïs du Sud de la Picardie Il s'agit vraisemblablement des mêmes espèces qui ont colonisé depuis quelques temps les céréales et qui ont migré sur maïs. Leur incidence sur ces cultures est encore mal connue. Toutefois, dans les cas graves des pulvérisations insecticides réalisées à bon escient peuvent être envisagées avec prudence en respectant dans la mesure du possible les auxiliaires.

ARBORICULTURE FRUITIERE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

- Pour la zone chaude : Nous sommes dans la période où les éclosions sont importantes. Ces éclosions sont issues des vols enregistrés au cours de la période qui s'étend du 23 au 29 Juin. Depuis, les prises au piège sexuel ont sensiblement diminué, et il semble que nous entrions dans la phase terminale des vols de la première génération. Cependant, les sorties de chenilles doivent se poursuivre jusqu'au vingt Juillet, et il est conseillé de se protéger jusqu'à cette date. La rémanence des produits actuellement utilisés est de 15 jours s'ils ne sont pas lessivés par les pluies.

- Pour la zone froide : Jusqu'à présent, les conditions climatiques n'ont guère été favorables aux accouplements. Les risques d'infestation sont de ce fait minimes. Actuellement, un traitement ne se justifie que dans les vergers sujets aux attaques du ravageur. On interviendra si la température moyenne journalière s'élève et devient supérieure à 15° C.

- Pour la zone intermédiaire : Les vols et les éclosions se poursuivent. La protection doit être maintenue en tenant compte de la rémanence des produits (15 jours).

TORDEUSE DE LA PELURE (Capua reticulana)

Les informations données dans notre dernier bulletin demeurent valables.

- Dans la zone froide : Il n'y a pas de dangers actuellement.

- Dans la zone chaude : Les dernières captures datent du 20 juin et un nouveau traitement contre le parasite ne se justifie pas actuellement. Cependant, il est conseillé de surveiller les vergers habituellement exposés pour vérifier s'il n'existe pas d'ooplaques.

- Pour la zone intermédiaire : La situation n'a pas évolué depuis le dernier bulletin. Dans les vergers généralement sujets au ravageur, les premières éclosions sont à prévoir à partir du 10 Juillet.

ARAIGNEES ROUGES (Panonychus ulmi)

Il est conseillé de vérifier l'évolution des acariens. Un traitement acaricide spécifique se justifiera si l'examen de la face inférieure de 100 feuilles âgées montre plus de 80 % d'organes habités.

HOUBLON

MILDIOU DU HOUBLON

A la suite des précipitations abondantes de ces derniers jours, la protection de cette culture n'est plus assurée. Renouveler cette protection en tenant compte du lessivage des produits par les pluies et de l'accroissement de la végétation. Les plantes sont maintenant parvenues à un stade de grande réceptivité à cette maladie.

OIDIUM DU HOUBLON

Les conditions climatiques demeurent très favorables à l'évolution de cette maladie. Maintenir une protection soignée et constante des plantations, l'Oïdium pouvant se montrer inquiétant au cours de toute la période estivale.

PUCERON

Observer attentivement le sommet des lianes et assurer une protection régulière des cultures en cas de présence de ce ravageur. Utiliser le cas échéant un insecticide spécifique doué d'une action de choc et respectant dans la mesure du possible les auxiliaires.

Les Ingénieurs Chargés des Avertissements Agricoles - Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE"

A. DROUHARD - G. CONCE - S. LAFON   P. COUTURIER